



## PRISE DE PAROLE INTERSYNDICALE

## Manifestation du 15 mars 2023 à Avignon

Chers camarades, je prends la parole aujourd'hui au nom de l'intersyndicale de Vaucluse CGT, FO, CFTD, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA, Solidaires et des organisations de jeunesse UNEF, VL et Interasso.

Nous tenons tout d'abord à nous adresser à Mr MACRON, puis je ferai lecture d'une lettre ouverte de l'intersyndicale à M. Jean-François LOVISOLO Député Renaissance de la 5<sup>ème</sup> circonscription du Vaucluse.

Monsieur MACRON, alors que l'immense majorité de la population est opposée à votre réforme des retraites, injuste et infondée, alors que les organisations syndicales demandent le retrait pur et simple de cette contre-réforme, tour à tour en fin de semaine dernière, vous refusez de recevoir les organisations syndicales et vous passez en force au Sénat en activant le vote bloqué pour empêcher un véritable débat.

Ceci traduit une forme de violence politique inacceptable, un déni de démocratie et un mépris évident tant des citoyennes et citoyens, que des organisations syndicales mobilisées dans l'unité depuis maintenant 2 mois.

En agissant de la sorte, vous et votre gouvernement prenez le risque d'une situation qui pourrait devenir explosive, dont vous seriez seuls responsables.

Si vous croyez en agissant ainsi entamer notre détermination, sachez que vous vous trompez lourdement. Au contraire l'intersyndicale reste déterminée à obtenir le retrait pur et simple de votre projet de loi. Elle appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation par la grève et en participant massivement aux différentes actions proposées.

**Je vais maintenant vous lire la lettre ouverte que l'intersyndicale Vaucluse adresse ce jour à M. LOVISOLO.**

Monsieur le Député,

Vous n'êtes pas sans mesurer la très forte mobilisation engagée depuis 2 mois par l'Intersyndicale de Vaucluse CGT, FO, CFTD, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA, Solidaires et des organisations de jeunesse UNEF, VL et Interasso, avec le soutien d'une large majorité de la population, contre le projet de loi de réforme des retraites que le gouvernement tente d'imposer par la force.

Vous ne pouvez pas ignorer, que ce même gouvernement a tenté d'abuser les citoyennes et citoyens de ce pays en usant d'arguments fallacieux, de mensonges, d'élucubrations parfois, pour tenter de justifier une réforme injustifiable. C'est autre chose que de simples erreurs de communication ou de présentation comme vous l'affirmez.

En effet, l'argument 1<sup>er</sup> de progrès social de cette contre-réforme au travers des 1 200€ de retraite minimum a fait long feu, face à la réalité des chiffres que le gouvernement a tenté de masquer.

Quant à l'urgence d'une réforme soi-disant indispensable au motif des hypothétiques déficits à venir du régime des retraites, le Président du COR lui-même a contredit cet argument. Le gouvernement a de plus refusé d'entendre les propositions des organisations syndicales de traiter cette question par le biais des

recettes, en mettant à contribution entreprises et actionnaires, préférant faire supporter le poids de la réforme aux seuls salarié-es.

Concernant le problème de l'emploi des séniors, autre piste proposée par les organisations syndicales, rien dans le projet proposé, ni dans les amendements apportés ne règle réellement un problème qui est de la responsabilité des employeurs.

Et pour ce qui est des femmes, les faits sont là. Elles ont bien compris qu'elles seront les premières victimes de cette loi de régression, victimes qu'elles sont déjà des inégalités salariales, du temps partiel imposé, des carrières interrompues. Ceci c'est pour le fond et ce n'est qu'une partie des effets néfastes de cette réforme.

Sur la forme, vous ne pouvez nier la méthode très contestable du gouvernement du passage en force de son projet de loi via le PLFSS et en activant les articles 47-1 et 44-3 pour anesthésier et limiter les débats. Ceci alors que le gouvernement a refusé en amont la négociation avec les Organisations Syndicales, se contentant d'une pseudo concertation, où elles n'ont été ni écoutées, ni entendues.

Vous n'ignorez pas ces éléments, ces agissements, et en votre qualité de Député de la République, comment pouvez-vous vous taire, comment pouvez-vous cautionner la méthode visant à empêcher un réel débat démocratique sur un sujet de société majeur impactant des générations de futur-es retraité-es ? Comment pouvez-vous à ce point simplifier les faits en dénonçant une posture des opposants à la réforme ?

Monsieur le Député, dans ce contexte inédit de mobilisation et d'immense rejet de cette contre-réforme des retraites, vous affirmez, pas plus tard que lundi dernier, qu'il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Vous, Monsieur le Député, qui avez été sollicité, en vain, à plusieurs reprises par l'intersyndicale du Vaucluse pour vous rencontrer et échanger avec vous.

Nous faisons juges les salarié-es et au-delà toutes les citoyennes et tous les citoyens de votre refus de nous rencontrer et de nous entendre.

C'est pourquoi, nous nous adressons à vous aujourd'hui par cette déclaration publique pour vous demander solennellement, Monsieur le Député, de voter contre le texte remanié, qui sera soumis au vote de l'Assemblée Nationale le 16 mars prochain. Un texte qui tient insuffisamment compte des carrières longues, et encore moins de la pénibilité ou de la situation des femmes, que vous mettez en avant pour justifier un éventuel vote pour. Un texte surtout qui appauvrirait nombre de futur-es retraité-es et constituerait un recul social majeur, un retour en arrière sans précédent, s'il venait à être adopté.

Nous tenons ainsi à vous mettre face à vos responsabilités et à vous rappeler que vous devrez rendre compte devant les électrices et électeurs de votre vote. Ceci dans un contexte qui pourrait devenir explosif, si ce gouvernement persistait à passer en force malgré le très large rejet de ce projet de loi.

L'intersyndicale de Vaucluse CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA, Solidaires et des organisations de jeunesse UNEF, VL et Interasso vous réaffirme son refus sans réserve de cette loi de régression, qui ne doit pas obtenir de majorité à l'Assemblée nationale.